



Communiqué

Parlons puff !

Avec sa nouvelle campagne de prévention « Parlons puff ! », la Ville de Lausanne s'attaque aux nouvelles cigarettes électroniques jetables, les « puffs ». La campagne s'adresse aux jeunes, ainsi qu'à leur entourage et les sensibilise aux dangers de ce produit, tant pour leur santé que pour la planète. Elle dénonce aussi le marketing intensif dont les jeunes sont victimes. Les puffs, tubes colorés aux saveurs sucrées qui ressemblent à des clés USB, permettent une consommation discrète. Elles sont composées d'un boîtier avec une batterie en lithium, d'un réservoir rempli d'un liquide composé d'arômes non contrôlés et de nicotine, parfois au-delà de la limite légale. A usage unique, elles sont aussi un fléau écologique.

La démarche est accompagnée et soutenue par un comité de pilotage, composé notamment d'expertes et experts d'Unisanté, de l'unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS), du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), de l'Association CIAO et du Conseil des jeunes de Lausanne. Les résultats de l'étude menée par Unisanté et Promotion santé Valais à propos de la consommation de cigarettes électroniques jetables chez les jeunes ont permis d'alimenter les discussions.

Le développement de la communication de la campagne et son slogan ont été confiés aux jeunes. Il en résulte un ton décalé et non moralisateur permettant un meilleur accueil par les jeunes. Le slogan reprend les trois dangers que la puff représente :

- pas réglo, car encore vendue à des mineures et mineurs en Suisse jusqu'à mi-2024 ;
- pas écolo, vu leur caractère éphémère et la batterie en lithium ;
- et rend accro, à cause de la nicotine.

Trois capsules thématiques reprenant les trois dangers de la puff ont été entièrement réalisées par, pour et avec les jeunes. Un rap de prévention « DAME » composé par LUM, jeune artiste lausannoise de pop urbaine, qui se met dans la peau d'une puff le temps d'un clip, vient compléter les trois capsules.

La campagne se décline dans les écoles, sur les réseaux sociaux, auprès des professionnelles et professionnels de la santé et des parents qui se verront adresser un flyer d'information sur les nouveaux produits du tabac dont les puffs font partie.

Les jeunes ont également émis le souhait de (re)questionner la responsabilité des adultes face à la protection de la jeunesse. Un courrier co-signé par le Conseil des Jeunes et le Directeur de l'Enfance, de la Jeunesse et des Quartiers sera donc envoyé aux membres signataire du Codex « pour la commercialisation de produits du tabac, cigarettes électroniques et d'autres produits contenant de la nicotine en Suisse » pour leur rappeler leur engagement à ne pas vendre ces produits aux mineures et mineurs (en attendant les nouvelles dispositions légales).

La campagne a bénéficié du soutien financier du DSAS via le fonds de prévention, du Programme pour l'enfance et la jeunesse Free. Fair. Future et de Lausanne Région. La campagne sera également reprise par Promotion santé Valais.

La Municipalité de Lausanne



Informations sur : www.ciao.ch/pages/parlons-puff/

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **David Payot, conseiller municipal, Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, tél. +41 78 647 12 86**
- **Simone Horat, chef du Service quartiers, jeunesse et familles, tél. +41 21 315 62 10**

Lausanne, le 9 mai 2023